

Barenton-Bugny, le 06 janvier 2026

NOTICE D'INFORMATION

BELLE RANDONNEE ITINERANTE LINEAIRE 2026
Itinérance de Villers-en-Prayères (Aisne) au phare de Verzenay (Marne)

N° Fédéral du séjour : FR019720

Le séjour est ouvert aux titulaires de la licence FFRandonnée 2025/2026 avec assurance RC ou plus.
Ouverture possible aux titulaires d'un « Pass-découverte » 1 semaine dont la validité couvre le séjour.

Nombre de participants : 40 au minimum, 50 au maximum.

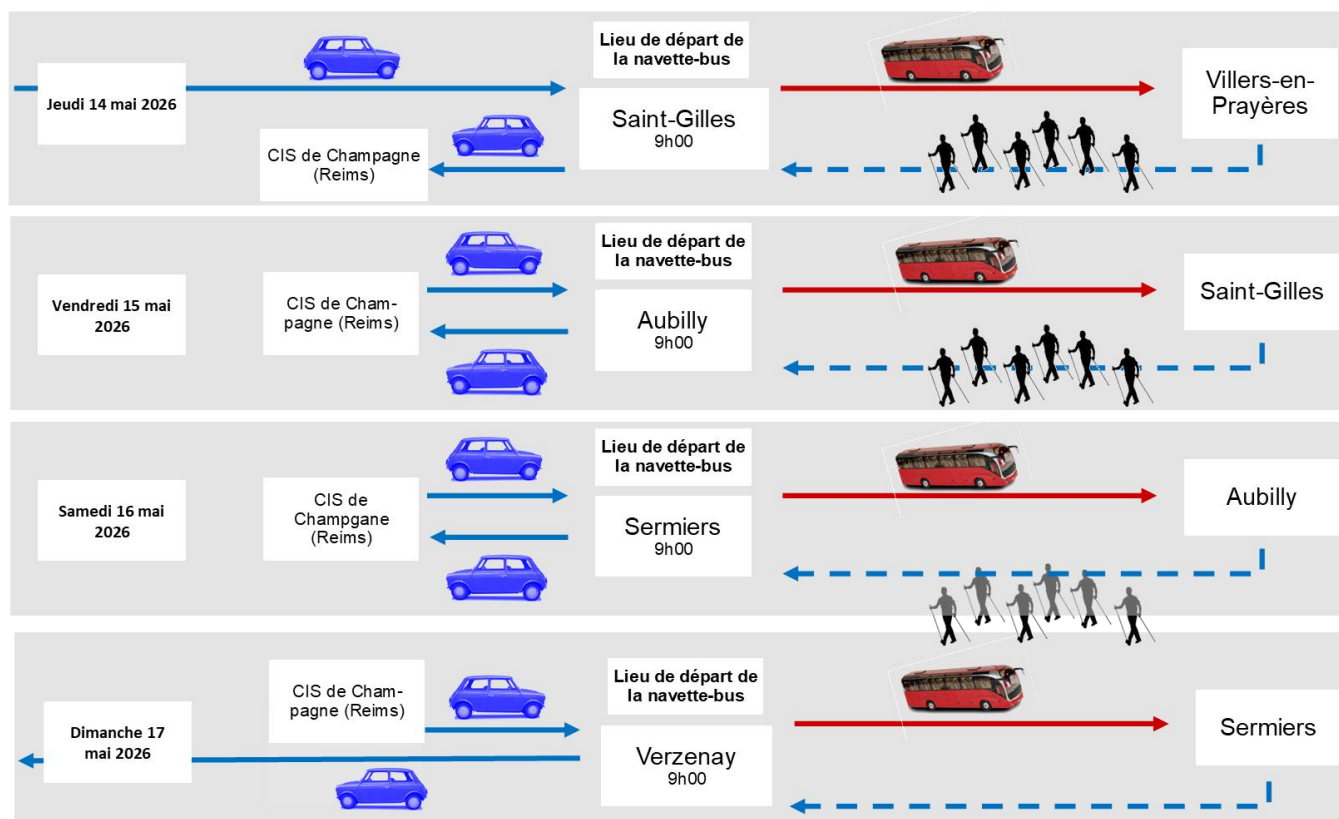
Dates : du jeudi 14 mai 2026 au dimanche 17 mai 2026.

Déplacements : voitures personnelles avec co-voiturage pour se rendre sur le site de l'hébergement et aux départs des différentes navettes bus.

PROGRAMME :

Il s'agit d'un séjour orienté sur la pratique de la randonnée pédestre et sur la découverte du patrimoine de notre GR®142. Début du séjour le jeudi 14 mai 2026 à 9h00 à Villers-en-Prayères. Fin du séjour le dimanche 17 mai 2026 au phare de Verzenay en fin d'après-midi.

Chaque jour les navettes bus partiront à 9h00 précises. Il convient donc d'arriver 15 à 30 mn avant le départ.



FFRandonnée Aisne

1 chemin du pont de la planche 02000 Barenton-Bugny

Tél. 03 23 79 09 35 – e-mail : aisne@ffrandonnee.fr - site : www.aisne-rando.com

Comité bénéficiaire de l'immatriculation tourisme de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64 rue du Dessous des Berges 75013 PARIS n°IM075100382

Fédération Française de la Randonnée Pédestre www.ffrandonnee.fr

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative et le Ministère de l'Écologie et du Développement durable.
Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre.

Jeudi 14 mai 2026 : Randonnée de 20 km environ de Villers-en-Prayères à Saint-Gilles (dénivelée 215m).
Vendredi 15 mai 2026 : Randonnée de 19.5 km environ de Saint-Gilles à Aubilly (dénivelée 170m).
Samedi 16 mai 2026 : Randonnée de 16.5 km environ d'Aubilly à Serriers (dénivelée 330m).
Dimanche 17 mai 2026 : Randonnée de 18 km environ de Serriers au phare de Verzenay (dénivelée 370m)

HEBERGEMENT :

L'hébergement se fera à l'éthic étapes CIS de Champagne. Situé à 10 mn à pied du centre-ville, de la cathédrale et des commerces, et à 20 mn de la gare. Chambre de 2 personnes (2 lits), chaque chambre disposant d'une douche. WC sur le palier. Possibilité de chambre individuelle (avec supplément - dans la limite des places disponibles - se renseigner directement auprès de Pierre Goubet 06 60 14 49 58 ou aisne.pratiques-adhesions@ffrandonnee.fr)
Ethic étapes CIS de Champagne – 21 Chaussée Bocquaine 51100 REIMS
Tél. : 03 26 40 52 60 mail : info@cis-reims.com site : www.cis-reims.com

COUT DU SEJOUR :

Le coût du séjour est fixé à **250 €** par personne pour les licenciés FFRandonnée, en chambre double, en pension complète.

Le coût du séjour est fixé à **258 €** par personne pour les non-licenciés (comprenant la souscription au Pass découverte 1 semaine obligatoire) en chambre double en pension complète.

CE PRIX COMPREND :

- L'**hébergement** en chambre double avec salle de bain dans chaque chambre et WC sur le palier.
- Linge de lit et serviettes fournies
- La taxe de séjour
- La pension complète, du dîner (entrée + plat + dessert + eau) du jeudi 14 mai au déjeuner (pique-nique) du dimanche 17 mai
- Les **navettes-bus** pour vous transporter chaque jour entre le terminus de la randonnée et son point de départ
- L'accompagnement des randonnées par des animateurs de nos associations affiliées
- La souscription au « Pass découverte 1 semaine » pour les non-licenciés

CE PRIX NE COMPREND PAS :

- Le pique-nique du jeudi midi (pensez à en emporter un dans votre sac !)
- Les boissons aux dîners autres que l'eau
- Les dépenses personnelles
- Les déplacements sur place basés sur le co-voiturage.
- Les assurances facultatives (annulation, interruption, bagages, assistance rapatriement)
- D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris"

INSCRIPTIONS :

Les inscriptions seront enregistrées par ordre d'arrivée des bulletins (complétés et accompagnés du règlement) avant le mercredi 1er avril 2026. Les chèques (séjour et assurances facultatives) doivent tous être libellés à l'ordre de la Fédération Française de Randonnée de l'Aisne (FFRandonnée Aisne).

ASSURANCES FACULTATIVES :

Vous aurez la possibilité de souscrire, lors de l'inscription au séjour, aux assurances individuelles facultatives au moyen du bulletin de souscription assurances joint à notre envoi. **Les primes d'assurance doivent être réglées lors de l'inscription au séjour. Elles ne sont pas remboursables. Un bulletin par personne à remplir** (même si vous ne souscrivez pas à ces assurances facultatives). Règlement par personne ou par couple, à faire à part, par chèque à l'ordre du Comité de Randonnée de l'Aisne.

PAIEMENTS :

Intégral au moment de l'inscription.

Tous les règlements doivent être faits à l'ordre de la Fédération Française de Randonnée de l'Aisne

FRAIS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION :**Le voyageur peut annuler son voyage à tout moment aux conditions financières suivantes :**

- Annulation faite avant le 15 mars 2026 : restitution des sommes versées avec retenue de 30€ pour frais de dossier.
- Annulation faite entre le 15 et le 31 mars 2025 : restitution des sommes versées avec retenue de 50% du montant total du séjour.
- Annulation faite à partir du 1^{er} avril 2026 : retenue de 100% du montant total du séjour

DIVERS :

Il convient d'être suffisamment entraîné à la pratique de la randonnée pour apprécier pleinement ce séjour.

Au-delà de l'équipement de base du randonneur, penser à pulls, lunettes de soleil, crème solaire, chaussures étanches, imperméables...

Les mesures sanitaires en vigueur au moment du déroulement du séjour seront bien évidemment appliquées.

Nos amis les chiens ne sont pas admis, mêmes tenus en laisse.

N'hésitez pas à contacter la FFRandonnée Aisne pour de plus amples renseignements :

Monsieur Pierre Goubet, Président Commission manifestations

Mail : aisne.pratiques-adhesions@ffrandonnee.fr

Tél. : 06 60 14 49 58

Conditions générales de vente et notice sur les assurances consultables sur le site du Comité de Randonnée de l'Aisne
<https://www.aisne-rando.com/randonner/sejours-et-voyages/>